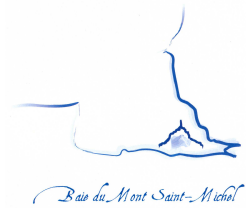


Les forums de la Baie

"Quelle Baie voulons-nous demain ?"



Lundi 13 février 2006 à Granville

- SYNTHESE DE L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS -

La délimitation du territoire

- Caractère transversal de l'arrière-pays : les infrastructures telles que les routes, les cours d'eau...
- Trait d'union à l'échelle des pays : le ScoT.
- Caractère particulier de la frange littorale : pression urbanistique.
- Le pays des grandes marées : de St Martin de Bréhal à Carolles. Le dénominateur commun du pays granvillais est l'eau. Le lien se fait donc à l'échelle des bassins versants.
- Les limites sont diffuses et délicates à déterminer.
- Du point de vue du tourisme, on se positionne par rapport à un client : la notion de Baie est de Granville à Cancale pour le littoral.
- Initiative il y a 15 ans, entre bretons et normands, d'inclure l'arrière-pays pour le développement touristique de la Baie.
- Raisonner en termes d'histoire commune, d'avenir... Dans la diversité, il y a des éléments communs qui rapprochent. Développer une conscience d'appartenir à la baie du Mont-Saint-Michel.
- Le dénominateur commun est le Mont Saint-Michel. Image du monument utilisée mais identité de la Baie difficile à percevoir.
- Sentiment de déserrance de l'arrière-pays. Le littoral est perçu comme « pourvu ». Sachons créer des liens.
- Magnifiques points de vue sur la Baie depuis l'arrière-pays.
- Grandes différences entre la baie bretonne et normande.

*Faut-il délimiter administrativement le territoire de la GIZC ? Territoire à géométrie variable en fonction des thématiques et des problématiques rencontrées ?
Comment faire vivre les communes de l'arrière-pays ?*

Tourisme

- Ouverture de chemins à tout public pour aller vers l'intérieur du pays. Atout touristique à vendre pour l'arrière-pays.
- Le tourisme aujourd'hui, ce n'est plus seulement la plage, c'est un tourisme de découverte vers l'arrière-pays => réseau de sentiers.
- Les quads utilisent les chemins de randonnée => interdit par la loi. Désagréable lorsqu'on se promène.
- Circuit des montjoies créé par le Pays de la Baie.
- La chance de cette région : les grandes marées, la proximité, la diversité « verte », la richesse culturelle et culturelle, une Histoire, la gastronomie... => fidélisation de la clientèle.
- La clientèle étrangère s'intéresse uniquement au Mont Saint-Michel. Seul le monument est attractif.

- Pas suffisamment d'hôtels de haut niveau, donc cette clientèle nous échappe. Compensé par la qualité des gîtes et chambres d'hôtes.
- Le projet de port de Granville permettra d'avoir des liaisons quotidiennes à heures fixes avec Jersey.
- Le SMET a beaucoup aidé les petites communes à se développer. C'est aux communes maintenant de se prendre en main.
- Encourager les touristes à vivre au moins une nuitée dans la Baie. Prolonger la durée des séjours.
- Créer des lieux d'accueil : gîtes...
- développer un système de navettes vers l'arrière-pays.

Agriculture

- « Massacre » du bocage avec le remembrement : disparition des haies... => reconstituer un maillage bocager.
- Vieillesse des agriculteurs. Bâti à l'abandon.
- Installation de jeunes agriculteurs avec d'autres sensibilités que les anciens (certains sont sensibilisés à la protection de l'environnement).
- Cultures de maïs.
- Productions agricoles de qualité.

Urbanisme

- Construction de lotissement couleur « crème » sans harmonie avec le bâti traditionnel.
- Frange côtière où ne peuvent plus s'installer les jeunes.

Comment accueillir de nouveaux habitants sur le territoire ?

La vie dans la Baie

- Vieillesse de la population.
- Développer des services de proximité dans l'arrière-pays pour inciter les jeunes à s'y installer, et maintenir les personnes âgées sur leur lieu de vie.
- Développer et diversifier les activités économiques pour faire vivre le pays, pas uniquement dans le domaine touristique.

L'environnement de la Baie

- Faune et flore riches.
- Projet du RCM.
- Environnement à préserver. Chacun doit y contribuer pour la beauté de la Baie et son attractivité.

Quel équilibre entre le développement du tourisme et le maintien de l'équilibre écologique ?

Quel sera l'impact du port en eau profonde de Granville sur la Baie ?

La pêche à pied

- Nouvelles pratiques pour la pêche récréative => « pillage » de la ressource.
- Réglementation existante à appliquer => éduquer, informer.

Comment pallier le déficit d'informations qui engendre des situations conflictuelles ?

Autre thème

- Non respect des décisions par les utilisateurs de la Baie. Ex. des dunes de Dragey avec les équestres. Les élus et les administrations n'assument pas leurs responsabilités.